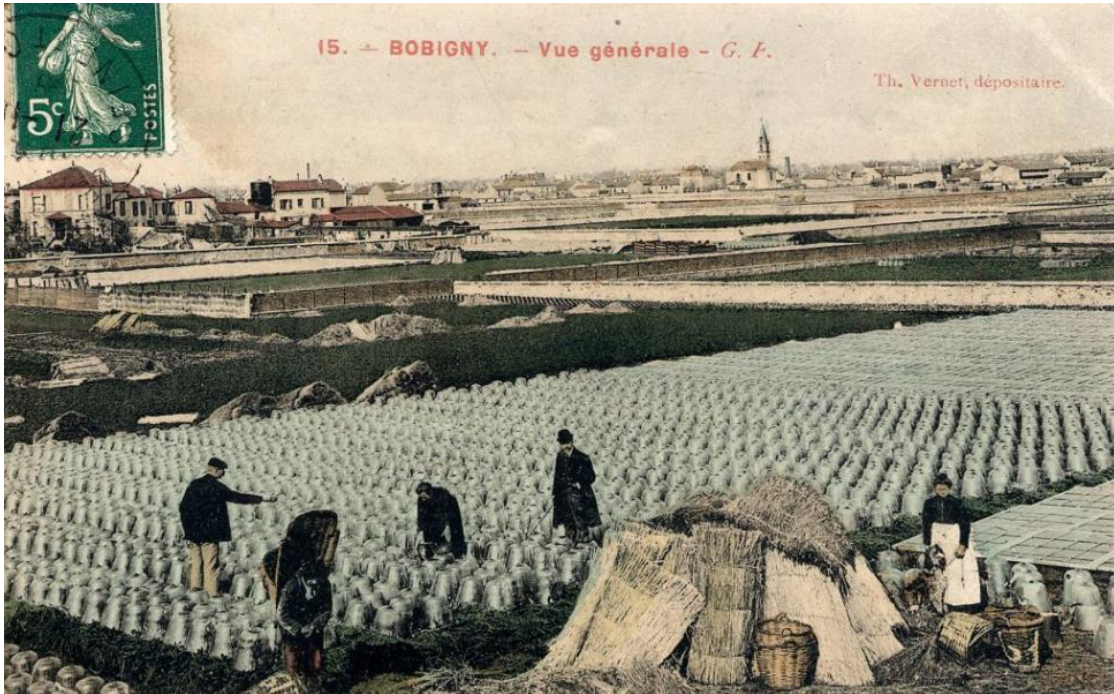




PRÉSENTATION DU PROJET

POINT SUR LE DEVELOPPEMENT DES ZONES
D'ACTIVITÉS DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION
ROISSY PAYS DE FRANCE

LES MARCHÉS D'INTÉRÊT NATIONAL COMME SERVICES PUBLICS DE L'ALIMENTAIRE



Source : Une Métropole à ma table, Les Cahiers
n°173, IAU, 2017

- ❖ Les systèmes alimentaires urbains reposent sur des échanges de flux entre les zones urbaines et rurales, avec comme point nodal le marché de gros
- ❖ Dans les années 1950, constitution d'un réseau de MIN par le Général de Gaulle : un véritable service public de l'alimentaire est instauré, cf article L. 761-1 du Code du commerce
- ❖ Les MIN sont une réponse aux enjeux de sécurité alimentaire, de structuration des filières agricoles, d'aménagement du territoire et de développement de l'emploi
- ❖ En Ile-de-France, ce rôle est assuré depuis plus de 50 ans par le Marché de Rungis
- ❖ La SEMMARIS est responsable de l'aménagement et du développement du Marché de Rungis

ADAPTER LE SERVICE PUBLIC ALIMENTAIRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

Des enjeux de mutabilité du service public alimentaire :

1

Assurer la souveraineté alimentaire francilienne dans un contexte de réchauffement climatique

2

Atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par le transport de denrées alimentaires

3

Garantir la résilience du service public alimentaire face aux situations de crise

4

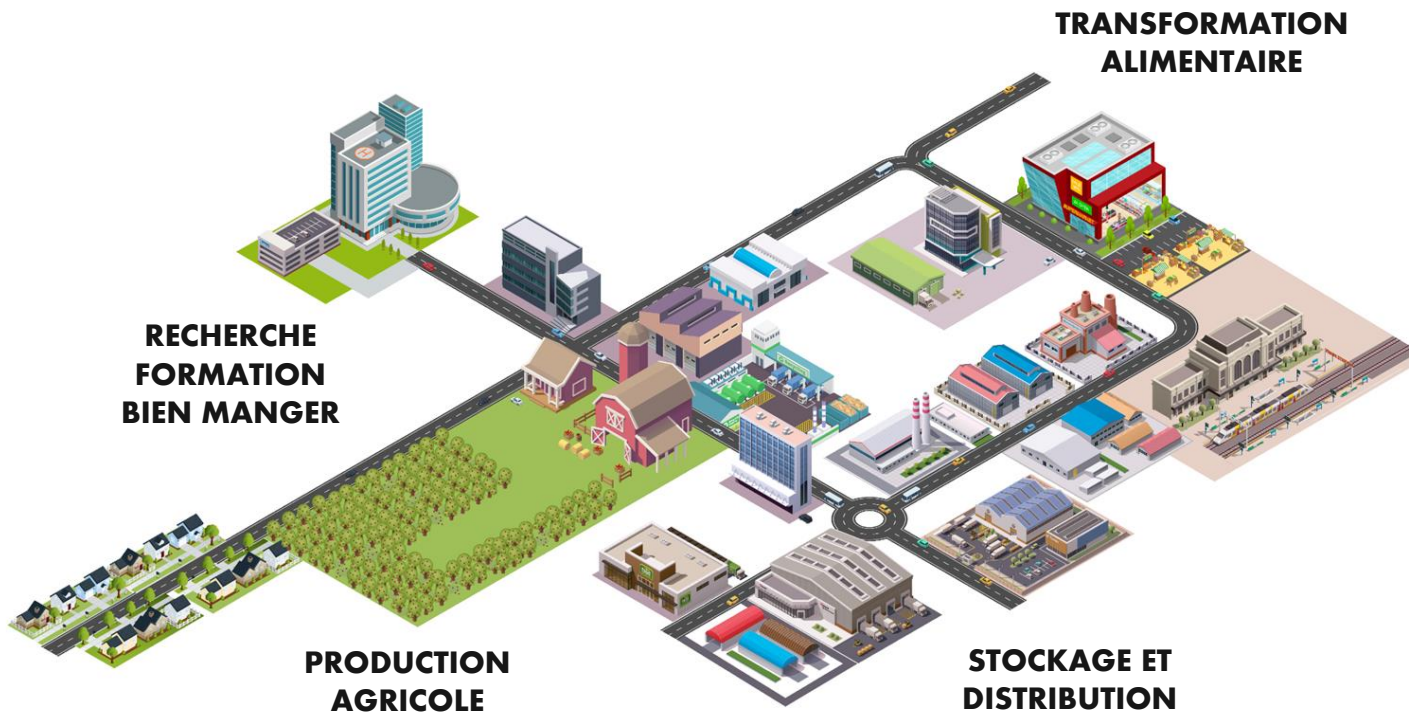
Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs

5

Être au rendez-vous des impératifs de développement économique local

AGORALIM, UN PROJET POUR RELEVÉ LES DÉFIS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE DEMAIN

« Le projet Agoralim a pour ambition de créer une nouvelle place en Ile-de-France, dans le Val d'Oise, pour le commerce de gros alimentaire »



- Une **programmation** autour de l'ensemble des activités de la chaîne de valeur alimentaire,
- Des activités en faveur de la **diversification agricole**, de la formation et de l'innovation.

UN PROJET GÉNÉRATEUR D'EMPLOIS : SITE DE GOUSSAINVILLE



Un pôle d'emploi majeur, vecteur d'opportunités pour la population locale

Création de **1 000 à 1 500** emplois directs, sur de nouvelles filières, du CAP au Bac +5 :

Types d'emploi	Part des emplois
Distribution – Transport – Logistique - Manutention	50 à 60%
Production agricole – Transformation alimentaire – Métiers de bouche	25 à 35%
Service – Administratif – Maintenance	20 à 25%

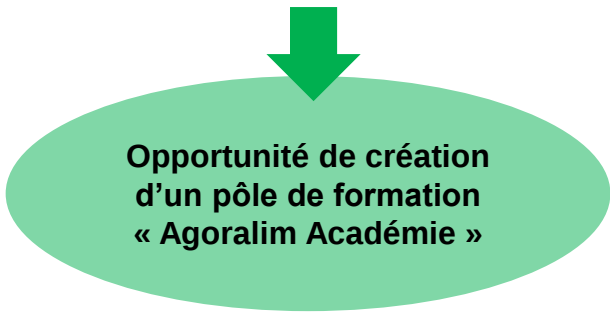
- Des métiers aujourd'hui **en tension**, qui nécessitent des **compétences spécifiques**, pour assurer la qualité et la sécurité des produits alimentaires
- De nouvelles filières qui représentent une **opportunité de diversification économique pour le territoire**



Une dynamique autour de la formation à créer

Enjeu de formation des habitants du territoire à ces nouveaux métiers, pour **accompagner la diversification économique** :

- **Regrouper** les parcours de formation existants
- **Intégrer** les enjeux de l'alimentaire dans les formations logistiques
- **Renforcer** la formation sur les métiers de bouche et agricoles



DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSIFICATION AGRICOLE



Une Agora des producteurs, pour valoriser la production locale



- Un espace de **6 000m²**, avec **plusieurs fonctionnalités** : vente B2B, modules de stockage et une zone de logistique/préparation de commande
- Une **infrastructure multi-servicielle**, ouverte à tous les producteurs
- Un espace pensé pour accueillir des évènements



Des outils au service des producteurs

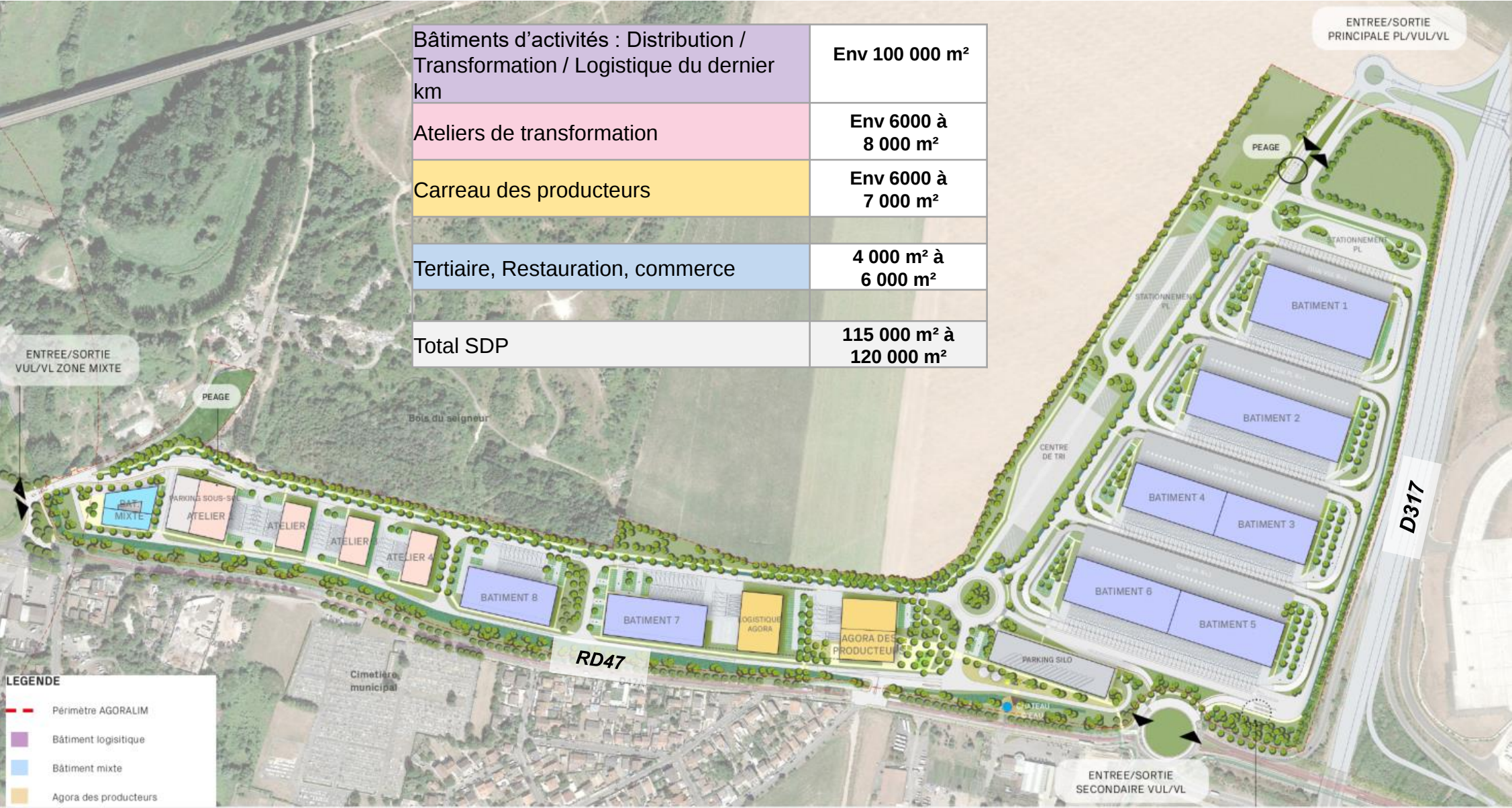


- **Agoralim Direct**, une marketplace de vente de produits locaux en B2B, pour faciliter la commercialisation et la logistique des producteurs
- **Des outils de transformation (à l'étude).**

GOUSSAINVILLE, PREMIER SITE D'ACCUEIL POUR LE PROJET



- Un site **répondant à l'ambition d'Agoralim** et bénéficiant d'un **fort soutien politique local**
- Une surface de 37,8 hectares pouvant accueillir environ 120 000m² de surfaces de plancher
- Un investissement de plus 800 millions d'euros
- Premier site à pouvoir être lancé rapidement : signature d'une **convention d'intervention foncière en 2023** et **dossier de PIG en 2024**
- Schéma directeur d'aménagement réalisé, Etudes environnementales en cours, Etude de maîtrise d'œuvre urbaine (à venir).





FOCUS : LES ÉTUDES TECHNIQUES EN COURS



Une faisabilité technique validée par de nombreuses études

- Les études menées depuis 2019 ont permis de valider la faisabilité technique du projet à Goussainville
- **Les études d'aménagement sont en cours, afin de lancer les travaux au S2 2027.**

Relevés faune-flore	Modèle de trafic et simulation dynamique
Evaluation environnementale	Schéma directeur paysager
Etude de compensation agricole	Schéma directeur d'aménagement Plan guide
Etude de sol	Etude ICPE et étude de danger, étude ESSP
Etude géomètre	Etude de faisabilité pour la création d'un ouvrage routier

FOCUS : FONCIER ET RELOGEMENTS

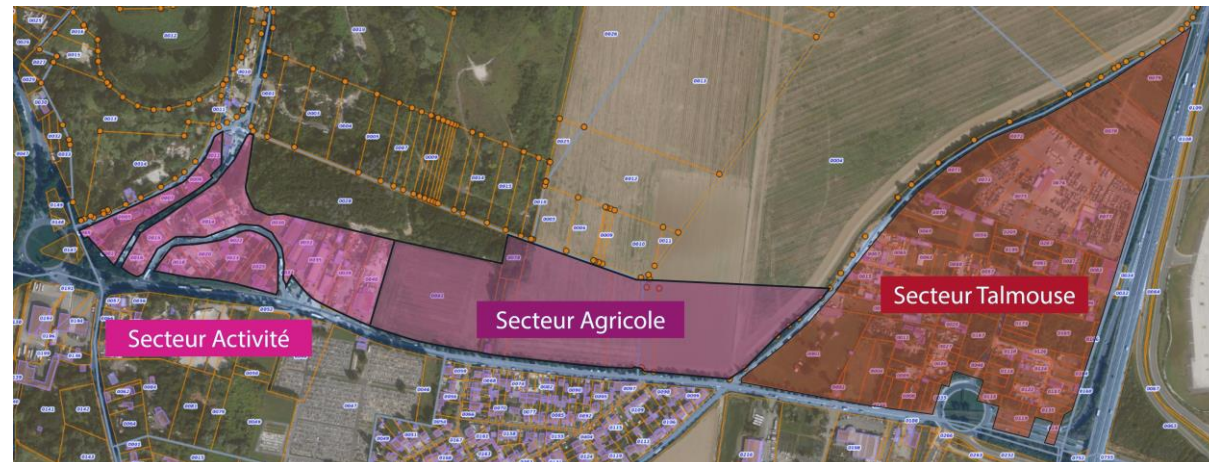
Une maîtrise foncière en cours

- **Signature d'une Convention d'Intervention Foncière (CIF) en avril 2023** avec l'EPFIF,
- Une préemption effectuée en 2023

Des enjeux autour du relogement

- **Le relogement des habitants, un sujet essentiel à anticiper** : lancement d'un diagnostic social avec enquête des ménages à l'automne 2024
- Le transfert des activités économiques est en cours d'étude également

Le site de Goussainville : un foncier morcellé, avec 185 parcelles



Prochaines étapes :

- Négociations amiables
- Préparation de la phase administrative de l'expropriation

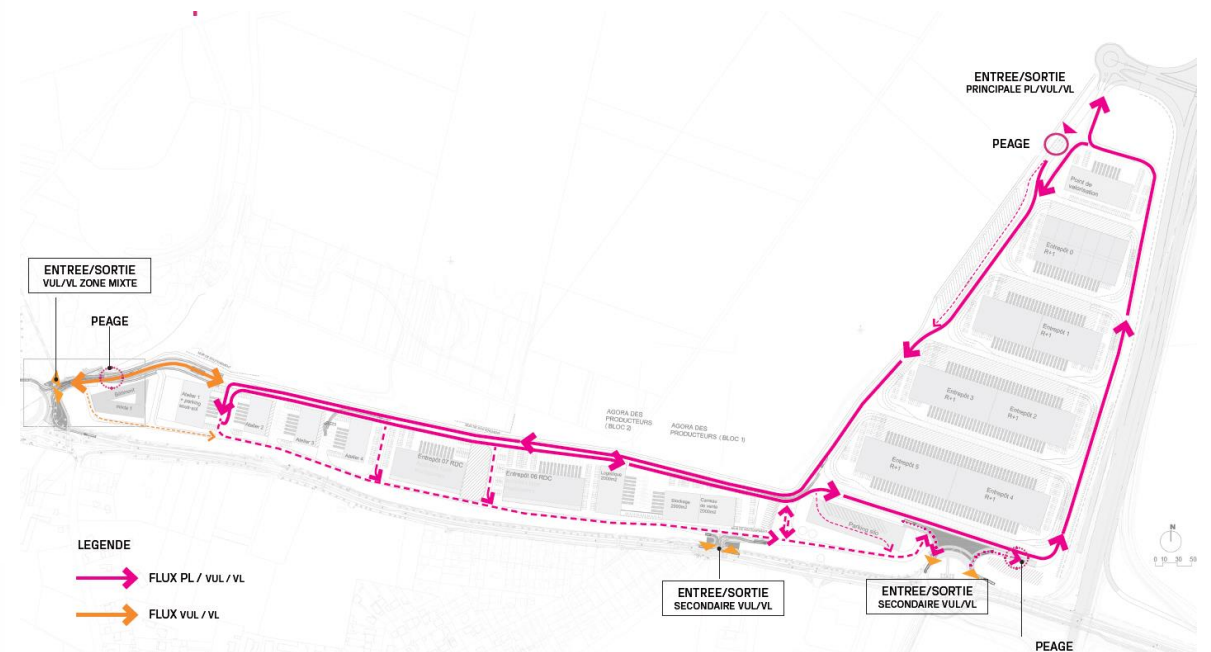
FOCUS : ACCÈS ROUTIERS ET TRAME VIAIRE

Un travail fin sur les accès et les mobilités

- A terme, un accès PL unique au Nord du site (côté RD317),
- Une zone tertiaire à l'Ouest accessible par tous, pour un site intégré dans son environnement urbain
- Un schéma viaire qui prend en compte les mobilités douces

Des éléments en cours de validation

- Maîtrise d'ouvrage : SEMMARIS
- Financements: en cours de définition.
- Calendrier pour l'ouvrage d'accès : travaux de 2027-2029

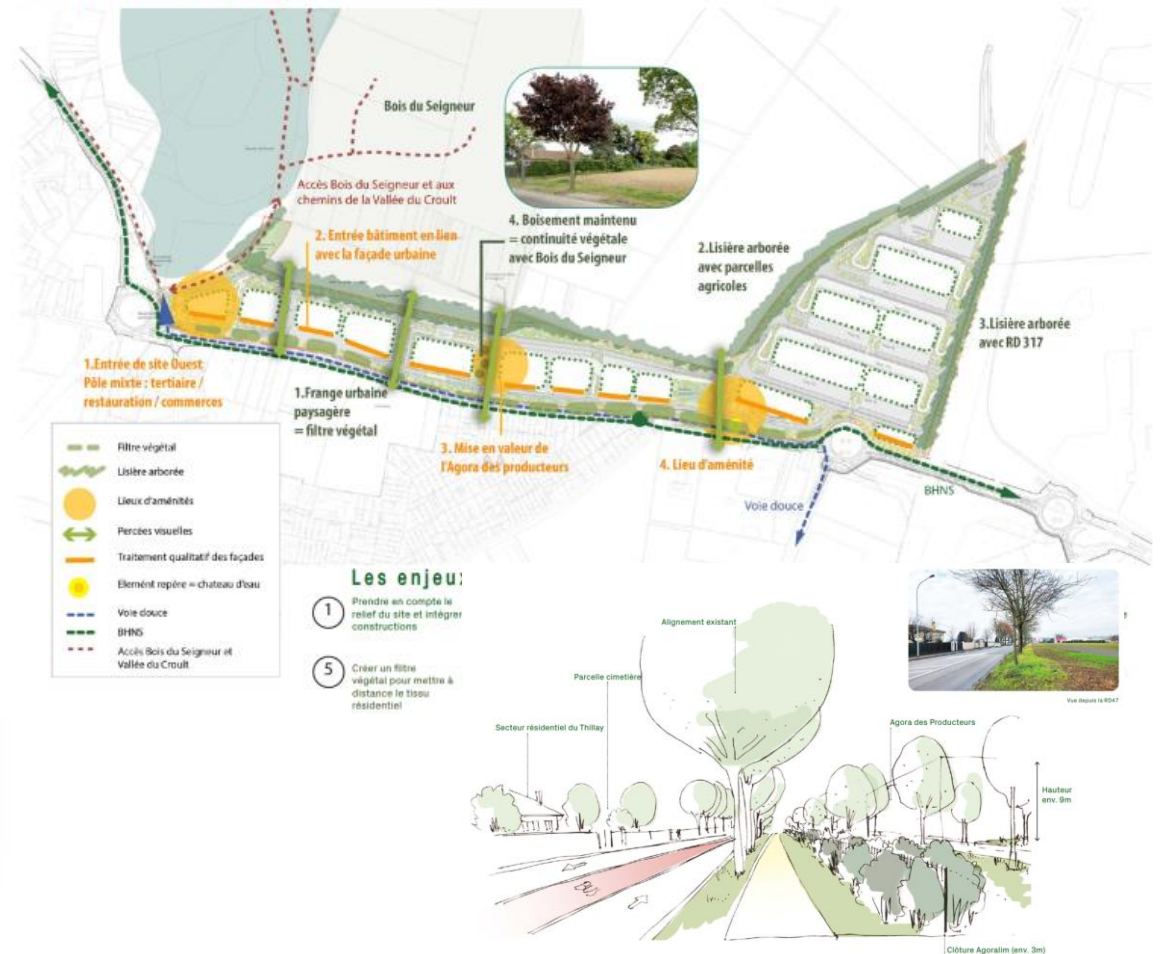


FOCUS : AMBITION PAYSAGÈRE ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

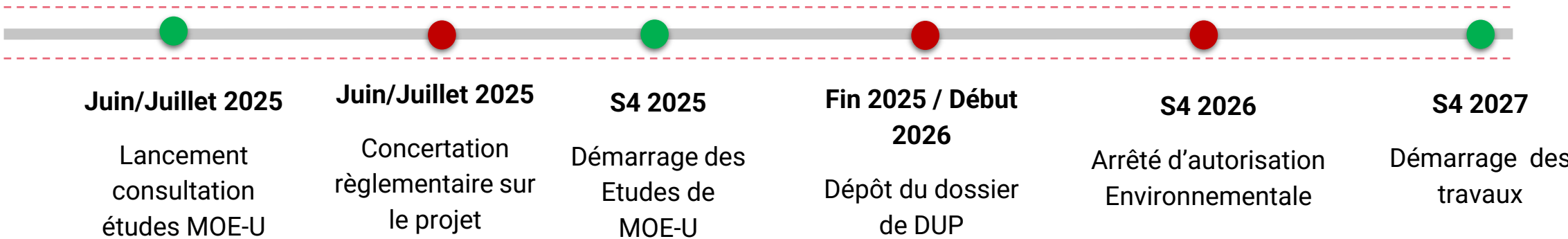
Des interfaces paysagères en concertation avec la ville

- Elaboration d'un **schéma directeur paysage** avec plusieurs partis pris : **lisières arborées** sur les franges du site, **gestion alternative des eaux pluviales**, **continuités paysagères**
- Démarche de certification HQE- Aménagement en cours

Partis pris paysager



GRANDS JALONS DU PROJET



Procédures
réglementaires

Etudes et
travaux





AGORALIM

— Conception non contractuelle —

© EGA Erik Giudice Architecture



AGORALIM

— Conception non contractuelle —

© EGA Erik Giudice Architecture



AGORALIM

— Conception non contractuelle —

© EGA Erik Giudice Architecture